

Conseil des ministres

Cotonou abritera la 3e conférence internationale de l'Association panafricaine des pêches

Au début de la séance, le Conseil des ministres a observé une minute de silence à la mémoire des feus :

- Lambert Bruno Florentin Idjidina précédemment
- Sous-préfet de Bembèrèkè du 30 janvier 1973 au 21 février 1974,
- Chef de district de Djougou du 22 février 1974 au 30 juin 1974,
- Secrétaire général de la province de l'Atacora du 1^{er} juillet 1974 au 13 février 1976 ;
- Directeur général du ministère du Commerce et du Tourisme de février 1976 à juin 1982 ;
- Directeur général de la SOGECOB de juin 1982 à mars 1985 ;
- Premier Secrétaire général adjoint du Conseil exécutif national du 5 avril 1985 au 25 avril 1990 ;
- Secrétaire général du gouvernement du 26 mai 1990 au 13 juillet 2003 ;
- Grand Officier de l'Ordre national du Bénin
- dé le 13 juillet 2003 ;
- Van Su, technicien Vietnamien en petit élevage précédemment en

poste à Kandi, décédé le 10 mars 2003 à Hanoi, au Vietnam ;

- Veuve Marie-Thérèse Yédonou-Glèlè, mère de M. Michel Dassi, ancien Directeur général de la SONAPRA, décédé le 30 juin 2003 ;

Au cours de la séance, le Conseil des ministres a adopté deux (02) projets de décret :

- le premier, portant gestion des déchets solides en République du Bénin ;
- le deuxième portant gestion des huiles usagées en République du Bénin ;

Au cours de la même séance, le Conseil a autorisé :

- l'organisation à Cotonou, entre le 22 et 27 juillet 2003, de la cérémonie officielle de soutien à la Banque régionale de solidarité ;
- la célébration au Bénin, le 1^{er} août 2003, de la fête de l'indépendance ;
- l'organisation au Bénin, du 10 au 14 novembre 2003, de la 3^{ème} Conférence internationale de l'Association panafricaine des pêches ;



En novembre prochain à Cotonou, on épuchera les nombreux problèmes qui se posent à la pêche artisanale en Afrique

Naufrage d'un pétrolier aux larges des côtes béninoises

(Communiqué de presse du parti des Verts)

Les Verts viennent d'apprendre le naufrage d'un pétrolier aux larges des côtes béninoises dans la nuit du 14 juillet 2003. Conformément aux différentes conventions internationales aménagées en matière de protection environnementale de la mer et au droit à l'information, les Verts demandent à nos autorités compétentes, à savoir le ministère de l'Environnement et le ministère des Transports de prendre immédiatement les mesures nécessaires en vue d'assurer la protection de nos

côtes et celle de la diversité biologique maritime de la manière suivante :

- Informer l'opinion sur les dangers afférents au naufrage du pétrolier ;
- Lancer des poursuites contre les « bandits de la mer » qui prennent l'océan comme le réceptacle des déchets de toute nature.

Fait à Cotonou le 15 juillet 2003
Pour le bureau politique,
Le président
Toussaint HINVI

Hommage à Lambert Idjidina
Secrétaire Général du
Gouvernement

Loyal, tu fus durant toute ta carrière. Amour du travail bien fait et assiduité étaient tes principes de base. Mesuré en tout, tu savais prodiguer les meilleurs conseils. Bienveillance et courtoisie accompagnaient toutes tes actions. Etre de vérité et de grandes convictions, Rien d'autre que le travail soigné n'avait de valeur à tes yeux Total et entier, tu demeures pour nous un modèle à inculquer aux générations futures.

Intègre dans toutes les dimensions de la vie, tu es resté Dévoué à la cause de l'Etat sans parti pris. Juste et plein d'égard envers tes proches, tu nous a donné le goût de l'Irréprochable et de la conscience professionnelle. Dès maintenant que tu as rejoint la gloire des ancêtres, Intercède pour nous tes frères et sœurs afin de faire de notre Nation le Bénin, une terre de fraternité et de Bonheur Amen, AssaintetejAH, AllelujAH !

Bonne gouvernance à la base

Nécessaire renforcement des capacités des élus locaux

Le projet : « Renforcement des capacités des nouveaux élus locaux » a été officiellement lancé, hier mercredi 16 juillet, au Centre international de conférences de Cotonou. Ce projet est l'œuvre du Centre d'informations régionales pour le Développement (CIRD) dont Romain A. Houéhou est le président. Est-ce un projet de plus ou une nouveauté dans le contexte de la décentralisation au Bénin ?

— Par Hervé MEHINTO (Stagiaire)

Le Bénin est actuellement au début d'une expérience de prise en charge par les populations du développement à la base. Il faut donc instruire les élus locaux pour éviter les errements en matière de gestion. La bonne gouvernance présuppose donc la formation et l'information. Le CIRD, créé en 2001 et dont la vocation est la mise à disposition d'informations pour aider les décideurs, les chercheurs et la formation de ces décideurs, veut apporter sa contribution à l'effectivité de la bonne gouvernance. Le président du CIRD, Romain A. Houéhou, en lançant le projet, a fait remarquer que le présent



Photo : Jules AMOUZOUNI

Le présidium hier à la cérémonie de lancement du projet

programme apportera aux nouveaux élus locaux, les connaissances appropriées pour l'exercice d'une gouvernance locale dans ses dimensions économique, démocratique et sociale. C'est un outil de renforcement de la décentralisation, donc du développement à la base.

Les domaines spécifiques du projet

Trois domaines spécifiques sont donc pris en compte par le pro-

jet : la gouvernance économique (former les élus locaux à la gestion des fonds publics) ; la gouvernance démocratique (les former à la gestion des relations de partenariat entre les institutions communales) ; la gouvernance sociale (les former à la gestion des litiges sociaux, domestiques). Il ne s'agit pas ici de prioriser un domaine ni d'aller former les élus locaux sur un projet préconçu qui ne répond en rien à leurs besoins. Romain A. Houéhou a bien signifié combien le CIRD se propose de rassembler les élus locaux et d'identifier leurs domaines prioritaires pour les former en conséquence. Le CIRD va évaluer les actions déjà menées en direction des élus locaux pour proposer de nouveaux modules. En réalité, le contenu de la formation sera formulé en fonction des besoins des élus locaux. Et c'est là la nouveauté de ce projet qui s'étale sur douze mois avec un coût global de 75.000 Dollars (52.500.000 F CFA). Il est financé par Open Society initiative for West Africa (OSIWA), une structure régionale de gestion des fonds d'une fondation américaine dénommée SOROS. Les bénéficiaires de ce projet sont bien évidemment les maires et les conseillers municipaux du Bénin.

Les activités du projet

Le CIRD s'occupera de recruter des experts en gouvernance, d'organiser un atelier d'identification des besoins de renforcement des capacités, d'élaborer des guides d'exercice de la bonne gouvernance à la base, d'organiser trois sessions de formation des nouveaux élus locaux en les regroupant par zone (Nord-Centre-Sud). Le projet sera évalué au bout de douze mois. Le président du CIRD lance donc un appel aux élus locaux pour qu'ils participent réellement aux différentes étapes de réalisation de ce projet. La réussite de la décentralisation dépend de la lutte, de la lecture et de la pratique de la bonne gouvernance dont les élus locaux feront preuve. Ce projet apportera certainement sa pierre précieuse à l'édification des communes. Mais, à peine lancé, il fait déjà l'objet de virulentes critiques. Combien de temps durera la psychologie du soupçon dans notre pays ?

La grande consternation au siège de la HAAC

— Par Maurille GNASSOUNOU (Stagiaire)

Tel un coup de massue, la nouvelle de la mort de Bawa Alassane est parvenue à ses collègues de la HAAC. Les conseillers de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication rencontrés hier, juste après être informés de la mauvaise nouvelle donnaient l'impression d'avoir été sérieusement atteints. Qu'il s'agisse du vice-président Noël Allagbada, des conseillers Bruno Ahonlonsonou, Alexis Agbélessessi, Marcellin Ilougbadé et du secrétaire général, Hospice Noudéhou, pour ne citer que ceux-là, tous avaient du mal à dissimuler leur surprise. « Il avait l'air tellement fatigué que je lui ai même demandé ce qu'il attendait pour solliciter un petit congé pour aller se reposer. C'était seulement le lundi, dernier » ne cessait de répéter le conseiller Bruno Ahonlonsonou. Et au conseiller Alexis Agbélessessi d'ajouter : « il y a seulement 10 jours qu'il est rentré de Dakar. Il m'a confié qu'il était tellement fatigué qu'il souhaiterait que, dans ma programmation des

congrès, je lui accorde deux mois, pour qu'il aille se reposer à Djougou ».

C'est dire qu'à la HAAC, on n'en revient pas. Tous savent que Bawa Alassane souffrait parfois de maux de cœur, mais que la mort le fauche si subitement, c'est difficile à admettre. Bref, les conseillers étaient en séance, hier matin, lorsqu'ils ont été informés que leur collègue avait été hospitalisé un peu plus tôt au CNHU à la suite d'un malaise. A la fin de leur réunion, ils étaient en train de prendre des dispositions pour aller lui rendre visite à l'hôpital, lorsqu'on est venu leur annoncer que Bawa Alassane a rendu l'âme aux environs de 15 h.

Avec sa disparition, c'est un grand vide que le conseiller crée au sein de la presse béninoise. Le défunt fut responsable au Centre national des œuvres universitaires (CENOU). Sur la scène politique béninoise, il a créé le parti FRUP-ASKE.

Après une prière qui a eu lieu dès l'aube à Cotonou, il sera inhumé tout à l'heure à 10 h à Djougou.

Décès hier à Cotonou de Bawa Alassane

Les condoléances de la presse

Le Comité de suivi des états généraux de la presse béninoise a appris avec consternation le décès de Monsieur Bawa Alassane, Conseiller à la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication. Face à cet événement tragique, le Comité de suivi compatit à la douleur de sa famille, à celle de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication et leur pré-

sente ses condoléances les plus attristées.

Par ailleurs, le Comité de suivi invite les acteurs des médias à s'associer à la famille et aux collègues de l'illustre disparu, afin de lui rendre les hommages que mérite son engagement pour une presse libre et plurielle.

Le président
Agapit Napoléon MAFORIKAN